

Conseil d'administration : élection en vue

En mai et juin 2014, les adhérents de l'APF procéderont à l'élection de 12 membres de son conseil d'administration (CA) ⁽¹⁾, conformément à ses statuts. L'occasion de décliner leur rôle et leurs responsabilités dans leurs diverses missions de réflexion, de représentation et d'action. L'aventure vous tente ? Alors n'hésitez pas à vous porter candidat : l'APF compte sur vous !



Être administrateur de l'APF, c'est devenir un acteur privilégié de l'action de l'association en contribuant à la définition et à la mise en œuvre de ses orientations politiques. Jusqu'en 2017, le mandat des administrateurs s'inscrit dans le projet associatif "Bouger les lignes ! Pour une société inclusive". Chaque administrateur œuvre ainsi à la participation sociale des personnes en situation de handicap et de leur famille. Il participe également aux orientations budgétaires et financières de l'APF.

Être administrateur, c'est aussi représenter l'APF et son conseil d'administration dans les différents conseils et assemblées de l'association, ou au sein de diverses instances externes.

Être administrateur enfin, c'est apporter son expérience, ses compétences et du temps à la vie associative de l'APF, au service des personnes en situation de handicap et de leur famille. Cet engagement demande de la disponibilité.

Être administrateur de l'APF, c'est s'engager à participer à différents espaces de travail, de réflexion, de décision et de représentation :

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration, en lui-même, propose plusieurs espaces :

- les réunions du conseil d'administration : chaque année, on en compte huit d'une journée (elles ont lieu le samedi) ainsi que deux séminaires de trois jours,
- les commissions principales du conseil d'administration, chargées de préparer les décisions de ce dernier. Chaque administrateur participe à au moins l'une d'elles :

- la commission développement de la vie associative, qui traite notamment de toutes les questions liées à la vie de nos délégations départementales et à la diffusion de la vie associative dans toutes nos structures (réunion le vendredi avant le CA),
- la commission développement de l'offre de service, qui traite notamment de toutes les questions liées à nos services, établissements sociaux et médico-sociaux ainsi qu'aux entreprises adaptées (réunion le vendredi avant le CA),
- la commission revendication, qui prépare les revendications de l'APF dans tous les domaines en garan-

tissant leur cohérence (réunion le jeudi avant le CA),

- le groupe ressources, qui examine notamment les budgets prévisionnels de l'association et ses comptes annuels (réunion le mercredi avant le CA),
- enfin, les deux commissions nationales (politique de la famille et politique de la jeunesse) et les groupes de travail ponctuels, dans lesquels le conseil d'administration est toujours représenté par au moins un administrateur.

La démocratie interne

Les administrateurs sont mobilisés pour représenter le conseil d'administration dans différents espaces de l'association :

- les grands événements de l'APF : congrès, assemblée générale, journées nationales, manifestations...
- les assemblées départementales, les rencontres Conseil départemental (CD)/CA, éventuellement des réunions régionales ou départementales,
- les conseils de la vie sociale des services et des établissements.

(1) Le Conseil d'administration de l'APF compte 24 personnes.

Assemblée générale :

La prochaine Assemblée générale de l'Association des Paralysés de France aura lieu le **samedi 25 janvier 2014** à 17 heures au siège national de l'association, 17 bd Auguste Blanqui, 75013 Paris. Ordre du jour : opérations immobilières effectuées par l'association et emprunts, questions diverses.

Ces différents espaces permettent aux administrateurs d'être à l'écoute et de recueillir les opinions et les souhaits des acteurs de l'association : adhérents, usagers, bénévoles, salariés.

La représentation externe

Les administrateurs sont mobilisés pour représenter l'APF à travers :

- des missions de représentation extérieure de l'association,
- un certain nombre d'évènements, de rendez-vous avec des partenaires, des responsables politiques ou administratifs. ●

Texte **Jean-Marie Creff**, président du Comité de pilotage de l'élection



CALENDRIER DE L'ÉLECTION

- Date limite de dépôt des candidatures : **5 mars 2014**
- Période vote : **mi-mai / mi-juin 2014**
- Fin de la période de vote : **20 juin 2014**

Être candidat : la procédure à suivre

Qui peut être candidat ?

Pour être candidat à l'élection 2014 des membres du conseil d'administration (CA), vous devez :

- être adhérent depuis le 5 mars 2013 au moins et à jour de votre cotisation,
- être une personne physique majeure,
- ne pas être salarié de l'APF.

Comment vous porter candidat ?

Pour poser votre candidature, vous devez remplir un dossier comprenant trois parties :

- votre présentation générale,
- votre déclaration d'intention,
- la signature de votre engagement.

Comment vous procurer le dossier de candidature ?

En adressant votre demande au **Comité de pilotage*** - Élection au conseil d'administration, soit :

- par mail : elections-ca@apf.asso.fr
- par téléphone au 01 40 78 69 54
- par courrier : Service Développement associatif - 17, boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris

* Composé d'adhérents, c'est à lui qu'est confiée l'organisation de l'élection.

À noter dans vos agendas



Une question de temps

Les 27^{es} Journées d'études d'APF Formation, qui se tiendront à Paris du **22 au 24 janvier**, auront pour thème "Le temps de l'un, le temps de l'autre. La complexité d'une rencontre". À partir de témoignages et d'approfondissements théoriques, elles apporteront un éclairage sur les étapes de vie des personnes

en situation de handicap. Elles essaieront également de montrer ce qui doit être mobilisé dans le travail d'éducation, de rééducation et d'accompagnement pour aménager les parcours de vie et prévenir les ruptures.

Tarif : 500 €

Lieu : Palais de l'Unesco - 125, avenue de Suffren - 75007 Paris

Inscription et renseignements : **APF Formation**

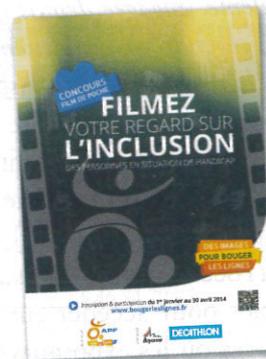
9-11, rue Clisson - 75013 Paris - Tél. : 01 40 78 69 52

<http://apfformation.blogs.apf.asso.fr>

Concours Film de poche

La DD APF 64 du Pays basque vous propose, jusqu'au **30 avril 2014**, de filmer votre regard sur l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le cadre du concours "Des images pour bouger les lignes". À la clé, des matériels *high tech*. La tablette ou la caméra GoPro sera peut-être pour vous, heureux gagnant, de même que la mise en avant de votre œuvre !

Renseignements sur www.bougerleslignes.fr



"L'appel de la liberté : trois ans après, que reste-t-il des printemps arabes ?" : soirée formation-sensibilisation à la DD APF 44

Le **15 janvier**, à 20 heures, venez débattre sur ce qu'il reste aujourd'hui du geste de désespoir de Mohamed Bouazizi, de l'élan de la jeunesse de Tunis, du romantisme presque irréel de la place Tahrir. Lieu : 31, bd Einstein - Nantes

Renseignements au 02 51 80 68 00 - dd.44@apf.asso.fr